

Les loges maçonniques dans la vie politique stéphanoise

Avant qu'un anti-maçonnisme latent ne se déchaîne avec le régime de Vichy, et que l'on dénonce en 1940, *les Fils de la Veuve* dans le complot judéo-maçonnique, à Saint-Étienne il existait trois loges. « Deux d'entre elles, *Les Élus* et *L'Industrie* sont affiliées au Grand-Orient et comptent respectivement 123 et 97 frères. Une autre, *Les Travailleurs unis*, relève de la Grande loge de France et compte 102 frères »⁴⁸, dont la plupart sont fonctionnaires, enseignants, petits industriels ou commerçants. Nous devons à Jean-Marie Larchet ces précisions extraites de son ouvrage sur la franc-maçonnerie sous l'État français, à partir de l'exemple stéphanois.

Le 13 août 1940, la loi de dissolution des « sociétés secrètes » autorise la mise sous séquestre, la liquidation de biens et l'apposition des scellés sur l'immeuble que les maçons stéphanois avaient l'habitude d'appeler « le 56 », du numéro de la rue où se situait, depuis 1892, le temple et le siège des trois ateliers. Ce fut le début d'une véritable « curée » qui se termina en 1941 par la mise à sac des locaux, des symboles et des archives de la franc-maçonnerie stéphanoise. « L'anti-maçonnisme, propagé avec véhémence par les journaux du Parti de l'ordre, notamment les tristement célèbres *Gringoire* et *Je suis partout*, se retrouve aussi, et tout naturellement dans la presse locale qui reprend largement les discours des tribuns de la Révolution nationale : *Le Mémorial* consacre, entre août 40 et décembre 42, trente-deux articles sur ce sujet »⁴⁹. De même, les clichés, les caricatures, les images des fameuses « forces occultes », colportées par les journaux extrémistes comme *Au Pilon* ou les films de propagande en 1943 ont particulièrement marqué les Stéphanois.

⁴⁸ J.-M. Larchet : *L'État Français contre la franc-maçonnerie 1940-1944*, Éditions maçonniques de France, 2001.

⁴⁹ - id -